

Turquie : une loi pour limiter un peu plus le rôle de l'armée

Cette fois c'est le coup de grace pour l'armée turque.



Le président Gül ("rose" en turc) vient de promulguer la loi qui limite un peu plus le rôle de l'armée : l'article 35 qui écrivait que le devoir de l'armée est de "préserver et de protéger la République de Turquie" a été amendé. Cet article avait permis à l'armée de prendre le pouvoir en 1971 et 1980, pour assurer le respect de la Constitution, menacée ,selon elle.

J'étais à Istanbul en 1971 , et les militaires qui assuraient notamment la police, étaient visiblement fiers de montrer que sous leur contrôle , la discipline régnait.

Ils rendaient le pouvoir aux civils quand ils estimaient que l'ordre était rétabli.

La nouvelle loi précise le rôle de l'armée : "défendre les citoyens turcs contre les menaces de l'Etranger et mener les opérations approuvées par le Parlement.".

L'amendement a été voté par les partis d'opposition, sauf le Parti de l'action nationaliste (MHP) qui a fait valoir qu'il allait être difficile de décider si les rebelles kurdes étaient une menace de l'Etranger nécessitant l'intervention de l'armée ou des rebelles de l'intérieur .